



Cours de répétition pour les Conseillers en sécurité électrique

L'ordonnance révisée sur les installations à basse tension (OIBT), en vigueur depuis le 1er janvier 2018, spécifie toujours que le titulaire d'une autorisation de contrôle doit posséder un niveau de formation correspondant à l'état le plus récent de la technique et que sa formation continue soit assurée. Afin de se conformer à ces exigences, cette formation est orientée sur le contrôle final propre à l'entreprise ainsi que sur les contrôles techniques conformément aux articles 24 et 32 de l'OIBT. Les conditions de base des contrôles individuels sont exposées et des mesures de vérification sur des simulations d'installation sont effectuées. La saisie correcte des protocoles de mesures et du rapport de sécurité sont commentés.

CONTENU

- Rappel des connaissances théoriques et pratiques liées :
 - aux normes, directives et instructions révisées ;
 - à l'application des mesures de protection ;
 - à la pratique des mesures selon l'OIBT.
- Sujets d'actualité relatifs aux activités de contrôle ;
- FAQ NIBT.

OBJECTIFS

- Appliquer les modifications relatives aux normes et directives en vigueur ;
- Définir les exigences et les procédures des différents contrôles ;
- Réaliser l'ensemble des mesures requises lors des contrôles d'installations électriques, analyser et enregistrer correctement les résultats.

PUBLIC CIBLE

- Conseillers en sécurité électrique (ou en formation) ;
- Installateurs-électriciens diplômés.

DATE ET HORAIRE

Le 12 décembre 2023 de 8h30 à 16h30.

LIEU

Groupement des métiers techniques du Bâtiment Genève (MBG)

[Av. Eugène-Pittard 24](#) - 1206 Genève

Salle de Conférence

PRIX / PARTICIPANT (indicatifs)

Membre Association : **CHF 410.-**

Membre Caisse : CHF 430.-

Public : CHF 450.-

INTERVENANT

Electrosuisse

ATTESTATION

Une attestation de formation vous sera délivrée par l'organisme de formation.

Convient comme formation continue selon les Art. 8, 9, 27 de l'OIBT

INSCRIPTION

Veuillez nous remettre le formulaire d'inscription par mail à l'adresse suivante : formation@mbg.ch

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

Retrouvez toutes nos offres de cours sur [www.eitgeneve.ch / formation continue](http://www.eitgeneve.ch/formation_continue).



EIT.genève

Les informations contenues dans le présent document sont données à titre indicatif et sujettes à modification. Elles n'engagent pas juridiquement EIT.genève.